

Concours: CAPES interne

Section : Sciences Economiques et Sociales

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

Philippe DEUBEL IA/IPR président du jury



Composition du jury:

Vincent BAROU, Annabel BEAUPIED, Carole BOLUSSET-GERENTON, Elisabeth CARRARA, Dominique CHAMBLAY, François CHASSETUILLIER, Marie-Claude DEBLOCK, Philippe DEUBEL, Christian FEYTOUT, Sandrine GYLBERT, Michel GOUY, Thierry JEANMOUGIN, Judith LEVERBE, Pierre-Alain MARILLIET, Didier MARINONI, Denis MEILLIER, Marie-Claude MELLIN, Fabienne NADAL, Marion NAVARRO, Evelyne RIVET, Christophe ROLAND, Mickaël SYLVAIN.



Avant-propos

Le nombre de postes offerts à la session 2015 du CAPES interne de sciences économiques et sociales a progressé (22 pour la session 2015, 20 pour la session 2014, 18 pour la session 2013), de même que ceux offerts a CAER-CAPES ont légèrement diminué (19 pour la session 2015, 21 pour la session 2014, 20 pour la session 2013). Cette année, le jury a pourvu tous les postes, aussi bien au CAPES qu'au CAER-CAPES. Pour le CAPES, la barre d'admission a été fixée à 8,33, et pour le CAER-CAPES, cette même barre est de 08,37. Il est à noter que le niveau des candidats admis est nettement supérieur à celui de l'année dernière, puisque la barre d'admission pour les deux concours était de 06 en 2014. On ne peut que se féliciter de cette augmentation, qui témoigne à coup sûr de la qualité de la préparation des candidats.

Depuis trois ans maintenant, l'épreuve d'admissibilité repose sur l'élaboration d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Comme l'intitulé de cette épreuve l'indique, on attend du dossier du candidat qu'il témoigne d'une réelle capacité d'analyse du parcours professionnel et d'une réflexion nourrie sur l'enseignement de la discipline. Or, comme chaque année, les prestations des candidats à cette épreuve d'admissibilité ont été dans l'ensemble décevantes. Beaucoup de candidats ne réussissent pas encore à rendre compte avec pertinence de leur activité professionnelle, de leur maîtrise, ou parfois même de leur simple connaissance, des attendus pédagogiques et didactiques de la discipline. Et que dire de ceux qui n'ont fait que plagier ou recopier des documents qui ne sont pas de leur fait, et/ou qui ne respectent pas les règles formelles de présentation d'un document ? A cet égard, je rappelle que ces règles, ainsi que le descriptif des épreuves, sont définies avec précision dans le guide concours des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des collèges et lycées, et qu'il convient bien sûr de s'y conformer strictement (http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr).

Quant à l'épreuve d'admission, si les prestations d'un certain nombre de candidats admis témoignent d'une préparation très sérieuse, y compris dans la composante mathématique de cette épreuve, il n'en demeure que le niveau moyen demeure insuffisant. Certains exposés oraux font l'impasse sur le travail de problématisation sans lequel il ne saurait y avoir une argumentation claire et structurée. Assez souvent, on observe des lacunes importantes au niveau de la connaissance de données factuelles élémentaires, des contenus scientifiques relatifs aux programmes d'enseignement, quand il ne s'agit pas d'une ignorance de ces programmes eux-mêmes. Le jury a même pu observer également que quelques candidats ont un souvenir très approximatif de leur propre dossier RAEP.

En conséquence, le jury rappelle aux futurs candidats que la réussite au concours exige une préparation méthodique et solide. Que ce soit pour l'épreuve de mathématiques ou l'exploitation pédagogique des documents de sciences économiques et sociales proposés aux candidats, une simple révision entre l'écrit et l'oral ne saurait suffire. En complément de ce travail de fond sur les programmes et les méthodes d'enseignement, le jury invite aussi les candidats à prendre en compte



les indications fournies dans les textes officiels et les nombreux conseils qui figurent dans le présent rapport.

Philippe Deubel IA-IPR de sciences économiques et sociales Président du jury



Épreuve d'admissibilité

CAPES Interne

Nombre de postes : 22

Nombre de candidats inscrits : 350

Nombre de candidats éliminés (n'ayant pas rendu de dossier) : 223

Nombre de candidats non éliminés: 127 soit 36 % des inscrits

Nombre de candidats admissibles : 47 soit 37 % des non éliminés

Moyenne des candidats non éliminés : 5,26

Moyenne des candidats admissibles : 9,38

Barre d'admissibilité: 7

Accès à l'échelle de rémunération des certifiés CAPES privé

Nombre de postes : 19

Nombre de candidats inscrits : 112

Nombre de candidats éliminés (n'ayant pas rendu de dossier) : 41

Nombre de candidats non éliminés : 71 soit 63 % des inscrits

Nombre de candidats admissibles : 37 soit 52 % des non éliminés

Moyenne des candidats non éliminés : 6,31 Moyenne des candidats admissibles : 8,81

Barre d'admissibilité: 7



Le dossier de RAEP est constitué de deux parties complémentaires qui doivent permettre au jury d'évaluer :

- l'intérêt du parcours de formation et du parcours professionnel au regard des exigences du métier d'enseignant, et plus spécifiquement du métier de professeur de sciences économiques et sociales;
- les qualités d'analyse de ce parcours du candidat ;
- la capacité à rendre compte d'une activité pédagogique, à en exposer les objectifs, à en évaluer la mise en œuvre et à en analyser la pertinence;
- pour les candidats n'ayant jamais enseigné la discipline, il est attendu une capacité à se projeter dans le métier visé et une explication des motivations pour l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le dossier constitue la première étape d'un concours de recrutement de professeurs. En conséquence, il est attendu que son contenu témoigne de la maîtrise d'un certain nombre de compétences transversales attendues de tout professeur :

- "Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable " est la première des compétences attendues d'un adulte qui aura la responsabilité d'élèves. La formation des élèves au respect des règles passe par un comportement exemplaire de ceux qui en ont la charge. Certains candidats semblent l'avoir oublié, le jury a ainsi systématiquement et très fortement pénalisé les comportements frauduleux qui consistent à plagier, voire à copier des documents, et à les présenter comme des productions personnelles.
- "Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer " est la seconde compétence attendue. Certains dossiers comportent de nombreuses fautes d'orthographe, grammaticales ou de syntaxe.
- " Maîtriser les technologies de l'information et de la communication " est la huitième compétence. Les présentations soignées ont été appréciées.

Dans la première partie de l'épreuve, le candidat est invité à décrire " les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes ".

Le jury a valorisé les dossiers évitant la présentation linéaire, notamment sous forme de chronologie ou de liste, des postes successivement occupés. Plus que l'exhaustivité de la présentation des postes, il est attendu une mise en évidence des traits saillants du parcours, des compétences acquises, et une réflexion sur le parcours mené. De ce point de vue, le jury rappelle aux candidats que les responsabilités décrites ne doivent pas se limiter aux seules activités pédagogiques en face des élèves. Les responsabilités au sein des établissements peuvent aussi être précisées (professeur principal, membre du conseil pédagogique, du conseil d'administration,...).

Ainsi, certains candidats se sont judicieusement appuyés sur une présentation de type CV analytique, explicitant les compétences développées, en cherchant parfois plus spécifiquement à établir le lien avec les dix compétences attendues des enseignants. De telles démarches mettent souvent bien en évidence la cohérence du parcours du candidat et la façon dont s'est construite une professionnalité. Elles montrent aussi, notamment pour les candidats n'ayant jamais enseigné, comment l'expérience acquise pourra être réinvestie. Attention néanmoins à ne pas tomber dans un exercice de style consistant à mettre en avant une connaissance des compétences métier de façon abstraite et/ou théorique. Un candidat peut s'appuyer sur la présentation de quelques compétences seulement, réellement acquises au cours de son cursus.



Dans tous les cas le jury attend une analyse réflexive de l'expérience professionnelle, au regard du référentiel des compétences professionnelles.

L'explication rigoureuse des motivations et la justification des orientations choisies sont également appréciées. En revanche, les candidats sont invités à éviter les descriptions centrées sur l'exposé d'aléas de parcours ou de contraintes familiales qui n'ont pas leur place dans un tel dossier destiné au recrutement.

Dans la seconde partie de l'épreuve " le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter... ". Une note de commentaire précise les attentes spécifiques du jury du CAPES interne de sciences économiques et sociales. Les candidats sont invités à s'y référer et à la lire attentivement.

Là encore, le jury a apprécié les dossiers privilégiant une approche analytique. Il est attendu des candidats qu'ils exposent et explicitent leurs choix: de séance ou séquence, de démarche, de dispositifs pédagogiques, d'utilisation des documents. De même, la cohérence d'ensemble est essentielle : ainsi les développements doivent répondre à la problématique et aux objectifs énoncés au départ, l'évaluation des élèves doit permettre de mesurer leurs acquis au regard de ces mêmes objectifs. Enfin, l'organisation de la présentation est essentielle. Certains candidats ont choisi de décrire dans le détail la mise en œuvre du cours, en précisant, par exemple, les modalités d'entrée en classe des élèves et toutes les étapes de leur installation puis de distribution des documents... Il va de soi qu'une telle description présente peu d'intérêt.



Les points forts et les points faibles suivants ont été relevés par le jury :

Points forts **Points Faibles** Pas d'explicitation des attentes et objectifs de Présentation d'une démarche la séance/séquence présentée ; pédagogique et de situations d'apprentissage que le candidat a Présentation d'une liste de pré requis qui ne réellement mis en œuvre et qui est la sont par la suite à aucun moment mobilisés résultante d'un travail personnel; lors de la séquence ; Capacité à problématiser et à répondre Simple présentation d'un plan de cours ou à la problématique posée; simple énumération des activités mises en Choix d'objectifs précis, réalistes et conformes aux attentes des Propos « convenus et « passe-partout » qui programmes: relève uniquement du déclaratif; Explicitation des choix opérés dans la Contextualisation insuffisante de la mise en œuvre du programme ; séance/séquence présentée qui réduit sa Capacité à identifier les difficultés portée " réaliste " ; d'apprentissage rencontrées par les Absence de justification des choix élèves et à les prendre en compte dans opérés, et manque de cohérence entre les la démarche pédagogique ; objectifs affichés et le contenu de la séance ; Qualité et riqueur des contenus, Absence d'examen critique de la des notamment connaissances séquence présentée; scientifiques mobilisées : Absence de référence ou référence erronée Montrer l'intérêt des pratiques aux référentiels de la discipline (programme pédagogiques choisies, leur et préambule); diversification et des supports de cours Absence de connaissance des objectifs aux utilisés (pédagogie inductive, Travail différents niveaux d'enseignement du lycée groupe, usages des TICE, (enseignement d'exploration et cycle terminal) : articulation cours / TD...) Difficulté à rendre compte de la participation Prendre en compte l'évaluation des des élèves à la construction du cours ; élèves. formative et sommative. Commentée, cette évaluation souligne Annexes pléthoriques mais dont l'intérêt pour la avec l'adéquation les contenus séquence présentée n'apparait pas, ou enseianés et objectifs les annexes se limitant à des photocopies d'extraits d'apprentissage affichés; de manuel Capacité à porter un jugement critique Pour les candidats n'ayant jamais enseigné la sur la séquence mise en œuvre ; discipline, incapacité à se projeter dans le Pertinence des annexes, bien métier visé : articulées à la présentation, éclairant le contenu ; Présentation d'une séance sans mise en relation avec le projet professionnel; Bibliographie bien ciblée et commentée.

Motivations pour l'enseignement des sciences économiques et sociales pas clairement affichées.



Épreuve d'admission **Bilan de l'admission**

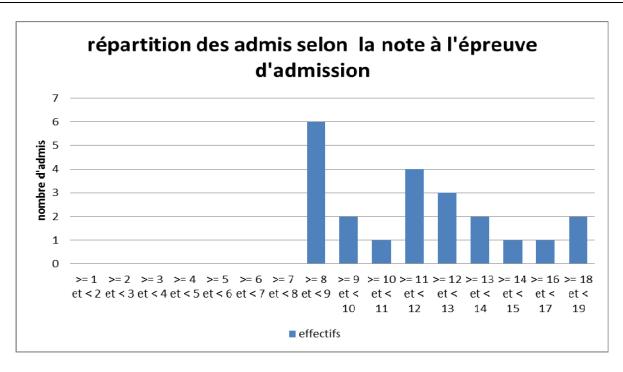
Capes interne

Nombre de postes : 22

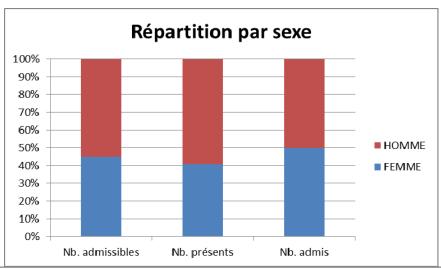
Nombre de candidats admissibles : 47 Nombre de candidats présents : 44 Nombre de candidats admis : 22 Nombre de candidats non éliminés : 44 Moyenne des candidats non éliminés : 07,47

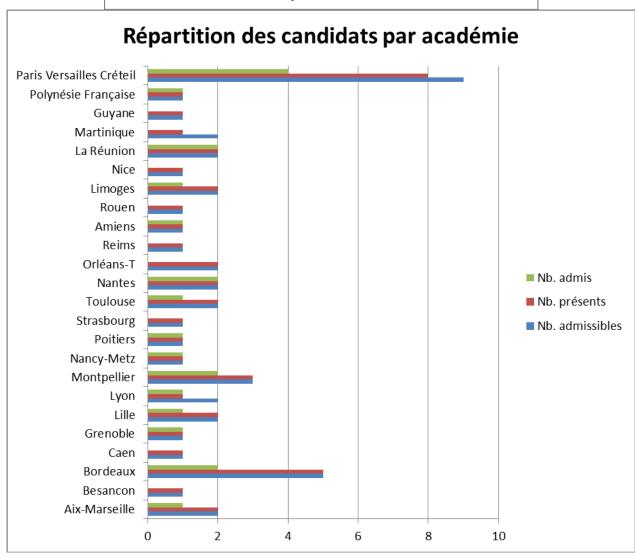
Moyenne des candidats admis : 11,28

Barre d'admission: 08,33











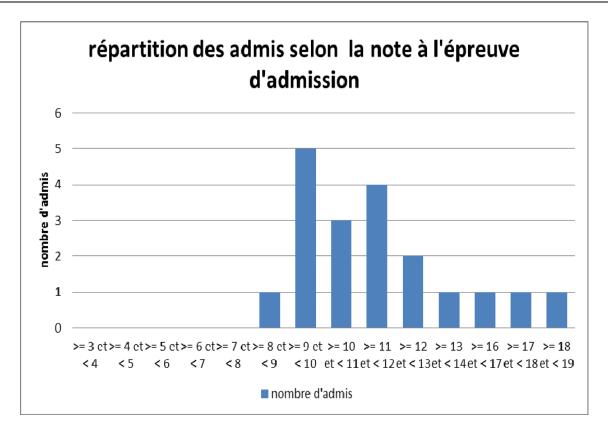
Accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés

Nombre de postes : 19

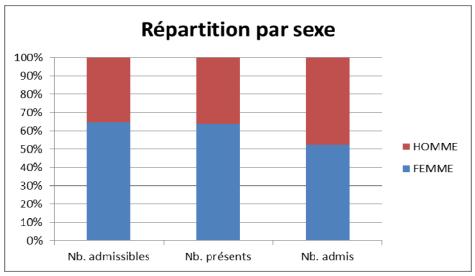
Nombre de candidats admissibles : 37 Nombre de candidats présents : 36 Nombre de candidats admis : 19 Nombre de candidats non éliminés : 36 Moyenne des candidats non éliminés : 08,25

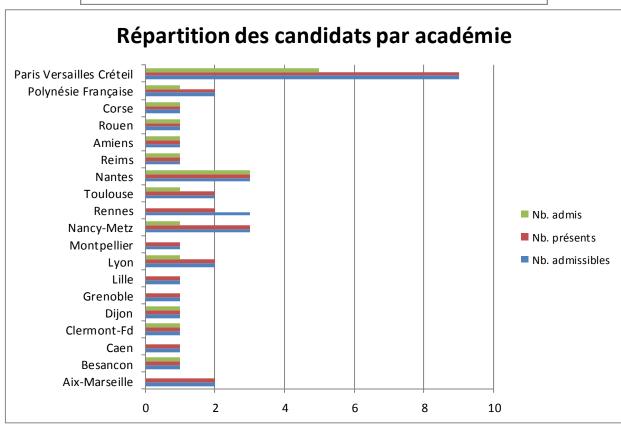
Moyenne des candidats admis : 11,31

Barre d'admission: 08,67











L'épreuve orale d'admission, d'une durée maximale de 1h15, comporte une partie axée sur les programmes et les enseignements de sciences économiques et sociales, et une partie correspondant au programme de mathématiques. La partie axée sur les programmes et les enseignements de sciences économiques et sociales consiste à présenter une séquence d'enseignement (pouvant porter sur tous les niveaux, à savoir l'enseignement d'exploration de la classe de seconde, l'enseignement obligatoire de la classe de première ES, l'enseignement obligatoire de la classe de terminales ES, les enseignements de spécialité de la classe de terminale ES).

L'épreuve se déroule en trois temps successifs :

- Un exposé au cours duquel le candidat traite le sujet de sciences économiques et sociales (durée maximale : 30 minutes)
- Un entretien d'une durée de 25 minutes, au cours duquel le jury interroge le candidat sur l'exposé et l'exploitation faite du dossier, sur la didactique de la discipline et sur les connaissances scientifiques et les savoir-faire en lien avec les différentes parties des programmes de sciences économiques et sociales, et enfin sur le dossier RAEP fourni.
- La résolution de l'exercice de mathématiques pendant les 20 minutes restantes.



L'exposé L'utilisation des documents

Sur la première page du dossier figurent la classe à laquelle est destinée la leçon, la durée de la séquence d'enseignement (une à deux heures), ainsi que le thème du programme concerné. Le dossier est généralement constitué de trois ou quatre documents de nature variée extraits de diverses sources (ouvrages, revues, rapports officiels, sites officiels...). Les documents sont souvent à la fois un peu plus complexes et un peu plus longs que ceux que l'on trouve habituellement dans les manuels, ou a fortiori dans les sujets d'examen (ils ne sont notamment pas soumis à la contrainte de limitation de taille); c'est d'abord parce que le choix a été fait de les tronquer le moins possible afin de ne pas les appauvrir, et ensuite parce qu'ils sont destinés au professeur pour la préparation de sa séquence. Ils ne sont pas obligatoirement directement accessibles dans leur intégralité à tous les lycéens. Il revient au candidat, compte-tenu des documents dont il dispose, de construire une séquence de cours de une à deux heures. Le réalisme du contenu développé au regard de la contrainte de temps et des choix éventuels effectués à l'intérieur du dossier documentaire est essentiel.

Le candidat doit délimiter et définir le sujet qu'il va traiter, en réponse à l'une des questions centrales du thème proposé, en s'appuyant sur le contenu de ce dossier. Il faut cibler la question à laquelle le dossier se réfère, ceci pour délimiter les contours de la séquence. Le dossier n'ayant pas vocation à couvrir l'intégralité des savoirs requis pour traiter la partie de programme concernée. Le dossier documentaire peut couvrir une partie plus ou moins importante d'une question du programme à identifier dans la colonne 1 : le candidat doit pouvoir circonscrire la séance présentée. On attend du candidat qu'il mobilise à la fois des connaissances personnelles approfondies et ses capacités d'exploitation d'un dossier documentaire. Si le dossier doit nécessairement être utilisé, il revient au candidat d'effectuer des choix dans l'utilisation des documents, de ne pas prendre tout ou partie d'un document, choix qui devront être justifiés, et d'apporter les compléments d'information nécessaires. Il est dans ce cadre souvent bienvenu de proposer les références d'éventuels documents alternatifs.



Points forts Points faibles L'exploitation des documents ne se Le dossier documentaire réduit pas à un jeu questions-réponses utilisé. attendues. Le traitement de l'information L'argumentation repose la (passage d'un texte à un schéma ou d'un texte paraphrase des documents. Sa progression est à un tableau analytique, traitement des dictée par l'ordre de présentation des données quantitatives,..) est guidé par les documents. besoins de la démonstration. Les notions évoquées ne sont pas Distinction justifiée des usages faits définies. Le candidat énumère beaucoup de documents ou des morceaux de documents: lesquels seront distribués aux questions qui seraient posées aux élèves, sans les inscrire dans un cadre d'analyse clair, on élèves et pour quoi faire ? sans apporter les réponses attendues. Référence à des documents ou complémentaires : de travail d'exploitation des connaissances venant éclairer les contenus. documents n'est pas mis au service de l'argumentation. Les données statistiques sont sous-

Le contenu de l'exposé

exploitées.

Nombre de candidats commencent par situer le thème au sein du programme, en restant dans les limites fixées par les indications complémentaires, et préciser la manière dont ils conçoivent leur progression pédagogique et réfléchissent sur l'articulation des parties de programmes. Au sein de la partie de programme énoncée, quel item ou question va-t-on aborder ? Quelles notions essentielles doivent être étudiées ? Quels sont les prérequis ? Sur quelles compétences déjà acquises peut-on s'appuyer ? Toutes ces questions sont légitimes dès lors qu'elles sont effectivement prises en compte dans la suite de l'exposé. Le candidat évitera toute analyse transversale car dans la perspective de l'examen de baccalauréat, cette démarche n'est pas souhaitable. Le propos doit rester en rapport avec un niveau de classe et un seul. La référence à des prérequis, souvent sous la forme d'une simple énumération, n'est pas suffisante. Si des savoirs ou des savoir-faire sont jugés indispensables, il serait logique que cela apparaisse clairement dans la suite de l'exposé : le candidat doit donc préciser et faire apparaître clairement à quel moment ils seront mobilisés et dans quel but. Les candidats sont donc invités à bien analyser les textes du bulletin officiel précisant les programmes et modalités de certification relatifs à la discipline.

L'essentiel est cependant de veiller à ce qu'il y ait une problématique.

Dès l'introduction, il est indispensable d'annoncer avec la plus grande clarté l'objectif visé : quel problème veut-on résoudre ? Que veut-on démontrer ? Quelle doit-être la trace écrite du cours ? En écho à ce questionnement introductif, une réponse doit être apportée en conclusion : qu'ont appris les élèves ? Comment va-t-on vérifier les acquis jugés fondamentaux ? Quels sont les prolongements de la leçon ? A quel moment les connaissances transmises seront-elles remobilisées ? La réflexion sur l'évaluation des acquis peut ici trouver toute sa place.



Le plan est construit pour répondre à la problématique. Il doit aussi être équilibré. L'intitulé des parties et sous-parties est d'autant plus pertinent qu'il laisse apparaître une progression argumentative, et donne de la lisibilité à la démarche. Quelques écueils sont à éviter dans ce registre. Le premier est celui d'une coquille vide de sens, au sein de laquelle on va seulement plaquer de manière artificielle quelques commentaires de documents. Le second est celui d'une série d'annonces essentiellement allusives : annoncer ce que l'on traiterait sans jamais développer ses idées s'avère contreproductif. Le quatrième est de présenter un plan du type : document 1 – questions / réponses ; document 2 – questions / réponses ; etc ...

Le plan étant donné, le jury attend des candidats qu'ils développent leur argumentaire et apportent des éléments de contenu. Ils doivent proposer une leçon qui apporte de façon structurée une réponse à la problématique, dans le respect du temps imparti (une heure à deux heures).

L'une des difficultés à laquelle se heurtent beaucoup de candidats est de concilier l'exigence d'un exposé d'un bon niveau scientifique avec la prise en compte de la mise en activité de la classe. C'est pourtant ce que tout professeur est amené à faire au quotidien. L'origine de cette difficulté provient souvent d'une confusion entre mise en activité et cours dialogué : « je poserai telle question, et j'attendrai la réponse ». Préciser la réponse attendue est certes une bonne chose, mais les candidats pourraient à bon escient imaginer d'autres formes de mise en activité que le traditionnel jeu « questions-réponses ». Par ailleurs, la finalité de cette mise en activité doit être explicitée.

Le contenu de l'exposé doit aussi témoigner de la maîtrise des connaissances scientifiques par le candidat. Il doit refléter un niveau de maîtrise des connaissances qui va au-delà de ce qui serait seulement considéré comme exigible face à des élèves. Les candidats ne doivent pas oublier de mettre en relief leur savoir-faire pédagogique, notamment en matière d'évaluation en la distinguant de la notation.

Points	forts
romis	10118

- Formulation claire de la problématique.
- Exposé démonstratif.
- Présentation des objectifs, des notions.
- Mobilisation de connaissances personnelles attestant de la maîtrise de la discipline.
- Conclusion faisant écho au questionnement initial.
- Souci d'illustrer son propos par des exemples bien choisis.
- Capacité à rendre accessibles à des élèves des savoirs complexes.

Points faibles

- Plan qui ne correspond à aucune progression.
- Exposé insipide, sans développement, sans exigence quant au contenu scientifique.
- Connaissance approximative des objectifs formulés dans les programmes officiels.
- Annonce de pré requis qui ne seront pas mobilisés et/ou qui ne s'inscrivent pas dans les programmes d'enseignement.
- Contenu de la séance non adapté au niveau des élèves.
- Éviter la simulation d'une séance avec élèves : « les élèves disent que ... pensent que... répondent que ...etc ».

© www.education.gouv.fr



Savoir communiquer

La capacité à communiquer oralement étant une qualité indispensable pour un enseignant, le jury y est très sensible. Cette capacité passe par un certain nombre de règles et de principes : expression orale soignée, français correct et vocabulaire précis, élocution claire et convaincante, comportement dynamique, capacité à se détacher de ses notes, registre de langue et attitude corporelle adaptés à une situation d'enseignement. Il est conseillé au candidat d'ordonner ses feuilles de brouillon afin de ne pas perdre de temps pour retrouver les éléments de son argumentation. Quel que soit le stress, par ailleurs parfaitement compréhensible, le jury doit être en mesure d'apprécier les qualités du candidat à intéresser son public, à mettre en valeur l'essentiel, à dispenser un enseignement rigoureux, à se faire comprendre de son auditoire.

L'utilisation du tableau est fortement recommandée pour présenter les grandes lignes du plan, expliquer certains raisonnements, présenter des schémas. Il est cependant inutile de noter tous les détails du plan, et surtout si cela s'accompagne d'un temps mort assez important qui aurait pu être utilisé de manière plus judicieuse.

Le jury conseille en outre d'utiliser l'intégralité des trente minutes accordées, la capacité à gérer son temps étant une qualité indispensable pour un enseignant. Un exposé trop court témoigne souvent d'un contenu pauvre et insuffisant. Un exposé non fini, arrêté en cours de développement, perd de sa cohérence et témoigne d'une mauvaise gestion du temps.

Points forts Points faibles		
 Utilisation diversifiée et organisée du tableau (plan de l'exposé, mécanismes, éléments de démonstration, notions clés, travail d'exploitation des documents,). Gestion satisfaisante du temps 	 Le tableau n'est utilisé que pour y écrire le plan de l'exposé. Le ton est monotone, aucun élément n'est mis en relief. L'exposé est soit trop court, soit inachevé, tout cela traduisant une mauvaise gestion du temps. 	

L'entretien

L'entretien, d'une durée totale de 25 minutes, commence dès que le candidat a terminé son exposé. En règle générale, les premières questions s'inscrivent dans le prolongement de celui-ci. Le candidat peut ainsi être amené à expliquer certains de ses choix, définir ou préciser le sens de certaines notions, détailler des éléments de raisonnement, ou encore préciser un point théorique. Dans tous les cas de figure, on ne peut que recommander au candidat de veiller à être à l'écoute du jury de façon à réagir au mieux aux questions et indications données, qui visent souvent à attirer l'attention sur un point traité de façon peu satisfaisante. Etre capable d'adopter une attitude réflexive est un point fort que le jury sait apprécier. C'est parfois seulement au moment de l'entretien que certains candidats réussissent à problématiser leur sujet ou prennent conscience de l'intérêt qu'aurait pu présenter un autre plan.

La seconde partie des questions posées par les membres du jury vise principalement à évaluer l'étendue de la culture disciplinaire des candidats : connaissances notionnelles en relation avec les programmes, théoriques, factuelles, maîtrise des savoir-faire, connaissance approfondie des



épreuves de baccalauréat.... Les candidats doivent s'attendre durant l'entretien à être questionnés sur tous les niveaux de programmes et particulièrement dans les champs disciplinaires autres que celui sur lequel porte le sujet. C'est souvent à ce moment que l'on se rend compte que certaines notions de base ne sont pas maîtrisées. C'est la raison pour laquelle le jury recommande aux candidats, qui ont souvent suivi un cursus universitaire centré sur une seule discipline, de se mettre à niveau dans le domaine qui n'est pas initialement le leur. Sans que cela ait un caractère systématique, le candidat peut être interrogé, à un moment quelconque de cet entretien, sur le fonctionnement du système éducatif, les missions des professeurs, leurs obligations, etc.

Enfin, la dernière partie de l'entretien est consacrée à des questions sur le dossier présenté par le candidat pour l'admissibilité. Elles visent à mesurer la capacité de prise de recul et d'analyse de la séquence présentée, ainsi que du parcours professionnel. Elles ont également pour but de vérifier l'authenticité des éléments et activités proposés. Dans le cadre de cette investigation, des questions peuvent être posées sur les éléments bibliographiques cités, la mise en œuvre de la démarche pédagogique dans la classe, le choix des documents retenus,...

Pour les candidats n'ayant jamais enseigné dans la discipline, une attention particulière est portée à la capacité à se projeter dans le métier de professeur de sciences économiques et sociales, à montrer comment leur parcours professionnel est susceptible d'enrichir leur pratique de professeur de cette discipline et la connaissance des exigences de cet enseignement.

Points forts

- Le candidat fait preuve de réactivité attention certaines erreurs ou approximations (cohérence du plan, connaissances notionnelles, explicitation de imprécises. mécanismes, etc).
- Le candidat montre que sur certains points il est capable de développer un argument, de fournir une analyse plus incapable de développer ses réponses. approfondie.
- Le candidat défend ses arguments précis de son dossier RAEP. avec rigueur et conviction.
- La maîtrise des statistiques est acquise (TCAM, déciles, indices,..).
- Le candidat peut expliquer, justifier, relativiser les éléments apportés dans le dossier.

Points faibles

- Les connaissances factuelles sont très lorsque certains éclaircissements lui sont fragiles : par exemple, les ordres de grandeur demandés ou lorsque le jury attire son des grands agrégats ou des indicateurs couramment usités sont méconnus.
 - Les connaissances notionnelles sont
 - Le candidat a tendance à éluder les questions, à diluer ses réponses de façon à « gagner du temps », ou à l'inverse se montre
 - Le candidat connaît mal le contenu
 - Attention à ne pas trop développer les savoir-faire réponses de façon à pouvoir être interrogé sur des thèmes différents qui peuvent être autant d'opportunités pour le candidat de mobiliser des savoirs et des savoir-faire



L'exercice de mathématiques

Finalité et déroulement de l'épreuve de mathématiques

L'épreuve consiste en la résolution d'un exercice dont l'objectif est d'évaluer les capacités du candidat à maîtriser les concepts et techniques mathématiques nécessaires au traitement de problèmes socio-économiques et à en comprendre la formulation mathématique.

Le programme de l'épreuve est publié au Bulletin Officiel n°1 du 27 janvier 2011. La résolution de l'exercice se fait dans le cadre du temps de préparation à l'oral. Une calculatrice graphique de type lycée (Casio ou TI) est mise à la disposition des candidats, puisque l'usage de la calculatrice personnelle est interdit pendant le concours.

Remarques générales

Le jury attend tout d'abord une bonne connaissance de l'aspect mathématique des questions économiques des programmes de lycée et une lecture réfléchie des documents statistiques et des graphiques Les premières questions de l'exercice proposé, en rapport direct avec les connaissances exigibles de la part des élèves de la série ES, doivent être traitées par tous les candidats (suites, dérivées, fonctions, probabilités ...). Certaines compétences ne peuvent être ignorées quand on aspire à enseigner en sciences économiques et sociales : savoir tirer des informations d'un tableau ou d'un graphique, interpréter correctement une donnée en pourcentage dans un tableau, calculer un taux de variation ou une médiane, interpréter un coefficient de corrélation linéaire, un écart-type, ... Les exercices de mathématiques proposés sont le plus souvent inscrits dans un contexte économique et social : le candidat doit avoir le souci constant de donner, s'il y a lieu, le sens des calculs, l'interprétation des résultats, et aussi de tenir compte des unités précisées dans l'exercice. Il est fortement conseillé au candidat d'adopter une attitude volontariste pour la résolution de l'exercice, vis-à-vis de la difficulté qu'il présente, et de faire preuve pour cela de qualité d'écoute. L'ensemble des rapports du jury des années 2009 jusqu'à 2013 permet aux candidats de disposer d'un échantillon de suiets représentatifs de l'épreuve de mathématiques (http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-desjurys.html). Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur le fait que les sujets peuvent

désormais porter sur la totalité du programme paru en janvier 2011.

Pour conclure, on ne peut que souhaiter que les candidats aient une certaine familiarité avec les calculatrices graphiques en usage dans les lycées : elles offrent des possibilités de traitement de calcul et de représentations graphiques souvent inexploitées par les candidats. Ce sont pourtant ces outils qu'utilisent quotidiennement les lycéens. Enfin, on ne peut que rappeler qu'il est souhaitable que les candidats réservent une partie significative du temps de préparation à la résolution de l'exercice de mathématiques, puisque la note attribuée dans ce cadre s'avère souvent déterminante dans le résultat final.



EPREUVE SUR DOSSIER SESSION 2015

A l'aide de vos connaissances et des documents ci-joints, vous présenterez, en justifiant vos choix, une séquence d'enseignement d'une à deux heures destinée à une classe de **terminale ES** sur le thème :

Classes, stratification et mobilité sociales

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)



Document 1

	Catégorie socioprofessionnelle du fils en 2003									
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	TOTAL	Structure socioprofessionnelle à la génération des pères, en %		
Agriculteur exploitant	22	6	9	17	9	37	100	16		
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	1	21	22	24	9	24	100	12		
Cadre et profession intellectuelle supérieure	0	6	52	26	6	9	100	8		
Profession intermédiaire	0	8	33	33	9	17	100	11		
Employé	0	7	22	28	17	26	100	9		
Ouvrier	1	8	10	23	12	46	100	43		
Structure socioprofessionnelle à la génération des fils, en %	4	9	19	24	11	34	100	100		

Champ : hommes, actifs occupés ou anciens ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en mai 2003. Il s'agit de la génération des fils

Source : INSEE, Enquête FQP, 2003



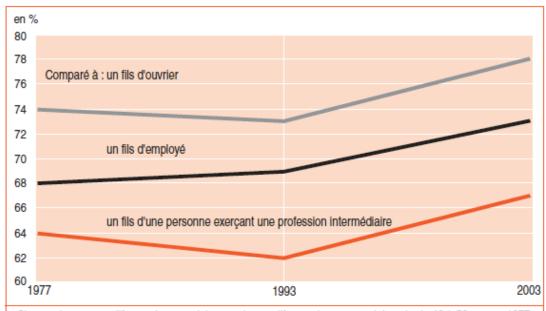
Document 2

La mobilité dépend en partie de l'évolution de la structure de l'économie. Entre les années soixante-dix et aujourd'hui, l'agriculture a poursuivi son déclin séculaire. L'industrie a marqué le pas avant de décliner à son tour, provoquant une forte diminution du nombre d'ouvriers. Entre 1977 et 2003, la proportion d'ouvriers parmi les actifs est passée de 36 % à 20 %, celle d'agriculteurs de 7 % à 3 %. À l'inverse, la part des cadres et des professions intermédiaires dans la population active est passée de 21 % en 1977 à 38 % en 2003, accompagnant le développement des activités tertiaires. Les classes moyennes et supérieures du salariat sont donc forcément constituées de membres d'origines diverses. Les fils d'ouvriers et d'agriculteurs accèdent aux catégories supérieures du salariat en raison de ce formidable « appel d'air » et non pas d'une réelle évolution de l'égalité des chances.

Source : S. Dupays, « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », *Données sociales*, 2006.



Document 3 Avenir professionnel des fils de cadres



Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, agés de 40 à 59 ans en 1977, 1993 ou 2003.

Lecture : en 2003, la probabilité qu'un fils de cadre occupe une position sociale supérieure à un fils d'ouvrier est de 78 %.

Source: Insee, enquêtes FQP 1977, 1993 et 2003.

Source : Insee, Données sociales, La société française, 2006



Document 4

En lui substituant depuis la fin des années 70, la distinction entre mobilité observée et fluidité sociale les sociologues de la stratification ont retenu l'esprit du paradigme précédent en en laissant de côté les écueils... Abandonnant l'idée contestable qu'il existerait deux types de mobilité, la nouvelle distinction consiste à reconnaître que les phénomènes de mobilité sociale peuvent, voire doivent, être étudiés selon deux points de vues, différents et complémentaires. Celui des taux absolus de mobilité, ou de la mobilité observée, consiste à analyser cette dernière telle qu'elle est enserrée et affectée par l'état de la distribution socioprofessionnelle des pères et de celle des fils....D'un autre côté, le point de vue de la fluidité sociale, ou des taux relatifs de mobilité, consiste en l'étude de la structure et de la force du lien entre origine et positions sociales lorsque cette association statistique est envisagée indépendamment de l'état de la structure socioprofessionnelle des pères et des fils.

Source : Louis-André VALLET, « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », Revue française de Sociologie, 1999.

CAPES interne et CAERPC

Sciences économiques et sociales

Epreuve de Mathématiques

Session 2015

Le sujet est à rendre au jury à la fin de l'épreuve, mais vous en avez toute liberté d'utilisation.

Sujet 15-01-a

La répartition de la masse salariale d'une entreprise entre ses salariés peut être décrite par une fonction f qui permet d'apprécier si la distribution des salaires est plus ou moins régulièrement répartie. Une telle fonction, qui indique des pourcentages de salaires en fonction de pourcentages d'individus, est définie et continue sur l'intervalle [0;1] et satisfait aux conditions suivantes :

 $(C_1): f(0) = 0 \text{ et } f(1) = 1.$

 (C_2) : f est croissante sur l'intervalle [0;1].

 (C_3) : pour tout x de l'intervalle [0;1], f(x) < x.

Ce problème a pour but de comparer la répartition des masses salariales de deux entreprises.

Partie A.

On considère deux entreprises P et Q dont les fonctions p et q donnant les répartitions de masse salariale sont définies sur [0;1] par $p(x)=x^2$ et $q(x)=xe^{x-1}$.

- 1. Montrer que la fonction p vérifie les trois conditions (C_1) , (C_2) et (C_3) .
- 2. Montrer que la fonction q vérifie les conditions (C_1) et (C_2) .
- 3. On considère la fonction g définie sur [0;1] par $g(x) = 1 e^{x-1}$. Déterminer le tableau de variations de g sur [0;1]. En déduire le signe de g(x) sur [0;1].
- 4. Montrer que q vérifie la condition (C_3) .
- 5. Nous notons (Δ) la droite d'équation y = x, (C_p) et (C_q) les courbes représentatives des fonctions p et q dans un repère orthonormé. Tracer à l'aide de la calculatrice (Δ), (C_p) et (C_q).

Partie B.

Soit f une fonction définie, continue sur l'intervalle [0;1] et qui satisfait les trois conditions (C_1) , (C_2) et (C_3) . On définit le coefficient de Gini noté G_f par $G_f = 2\int_0^1 [x-f(x)]dx$.

- 1. Donner une interprétation de ce coefficient en termes de rapport de deux aires.
- 2. Montrer que l'on a aussi : $G_f = 1 2 \int_0^1 f(x) dx$.
- 3. Calculer le coefficient de Gini G_p de l'entreprise P. On donnera une valeur exacte.
- 4. Montrer qu'une primitive de la fonction q est la fonction Q définie sur [0;1] par $Q(x) = e^{x-1}(x-1)$.
- 5. Calculer le coefficient de Gini G_q de l'entreprise Q. On donnera une valeur exacte.
- 6. Dans laquelle des deux entreprises la répartition de la masse salariale est-elle la plus inégale?



EPREUVE SUR DOSSIER SESSION 2015

A l'aide de vos connaissances et des documents ci-joints, vous présenterez, en justifiant vos choix, une séquence d'enseignement d'une à deux heures destinée à une classe de **terminale ES** sur le thème :

Croissance, fluctuations et crises

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)



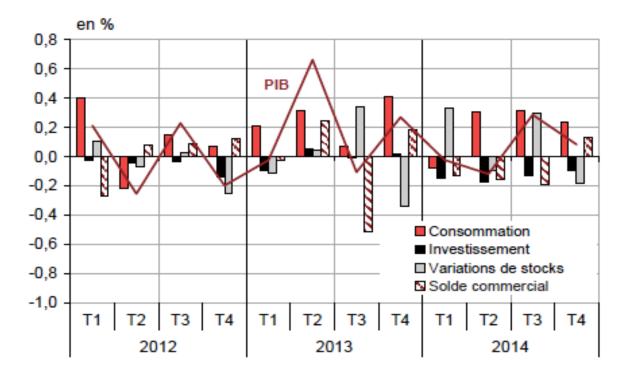
Document 1 Croissance économique en France (taux de croissance annuels du PIB en volume)



Source: Insee, Comptes nationaux, 2013



Document 2 Le PIB et ses composantes



Source: Insee Conjoncture, 13 février 2015



Document 3

Le prix du pétrole continuait de baisser, mercredi 14 janvier, en Asie et tout laisse penser qu'il devrait rester bas. C'est une bonne nouvelle pour l'économie mondiale, même si elle va s'accompagner d'un transfert de revenus massif des pays exportateurs vers les pays importateurs. Dans sa note de conjoncture de décembre, l'Insee a évalué à plus de 0,4 point de croissance supplémentaire d'ici mi-2015 l'effet combiné des baisses du taux de change et du prix de l'or noir en France. Les effets de cette baisse sont très variables. Ils sont fonction de l'intensité énergétique des secteurs d'activité, autrement dit de ce que représentent pour ces derniers les achats de produits énergétiques dans leur valeur ajoutée. L'industrie chimique devrait être la première bénéficiaire de la baisse du cours de l'or noir : ses achats de produits énergétiques représentent en effet 64,9 % de sa valeur ajoutée, contre 23 % dans les transports et seulement 1,4 % dans les services marchands.

Au-delà du cas français, un pétrole durablement bas serait une bonne nouvelle pour la zone euro dans son ensemble. Ce serait « un formidable outil de relance dans les pays européens », analyse Philippe Waechter. Le directeur de la recherche de Natixis Asset Management évalue aussi à au moins 1 point de PIB mondial, voire plus, le montant des transferts de revenus des pays producteurs aux importateurs liée au recul des prix de l'or noir.

Source : Le Monde, 14/01/2015



Document 4

Malgré la sortie de récession de la zone euro au deuxième trimestre 2013, le marché du crédit a continué de se contracter au début de cette année : l'encours de crédit aux sociétés non financières se repliait de 3,0% en avril. Cette contraction, qui perdure de manière presque ininterrompue depuis près de 5 ans, est directement liée aux deux épisodes récessifs de la zone euro en 2008-2009 puis en 2011-2013. Ces derniers ont conduit, entre autre, à une baisse des dépenses d'investissement des entreprises, et donc à un tarissement de la demande de crédit adressée aux banques. Cette baisse du crédit contraste avec la période d'avant-crise. Durant la première moitié des années 2000, et jusqu'en 2007, le marché du crédit a en effet connu une phase d'expansion, parfois massive, dans les grands pays de la zone euro. Au-delà de la relation entre le crédit et l'activité, cette phase d'expansion a aussi traduit une mauvaise perception des risques de crédit de la part des banques européennes. Dans le sillage de la crise des subprimes intervenue à partir de 2007 aux États-Unis, le risque porté par les banques ayant consenti des prêts à des emprunteurs insolvables a commencé à se matérialiser avec le défaut croissant des emprunteurs, conduisant à un brusque retournement des anticipations. Le marché du crédit européen a alors connu un coup d'arrêt brutal, avant de se contracter, dans un processus qui perdure aujourd'hui.

Source : Insee, *Note de conjoncture*, « Les conditions de crédit ne semblent pas amplifier le cycle économique en France », juin 2014

CAPES interne et CAERPC

Sciences économiques et sociales

Epreuve de Mathématiques

Session 2015

Le sujet est à rendre au jury à la fin de l'épreuve, mais vous en avez toute liberté d'utilisation.

Sujet 15-06-n

Une entreprise fabrique des vélos et le coût total de la production de x objets est C(x) où $x \in [0; 70]$ et C(x) est exprimé en euros.

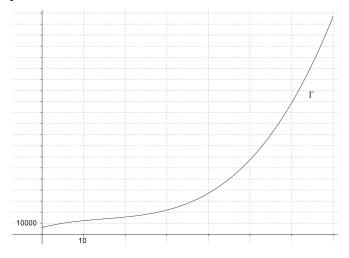
Tout vélo produit est vendu.

Partie A

On a représenté Γ la courbe représentative de la fonction C.

1. Que pensez-vous de cette modélisation?

Que proposeriez-vous à la place?



2. Par lecture graphique:

- (a) Estimer le montant des coûts fixes.
- (b) Quelles semblent être les variations du coût total?
- (c) Quelle semble être la convexité de C?

Partie B

- 1. On sait maintenant que $C(x) = x^3 45x^2 + 975x + 6125$.
 - (a) Retrouver les résultats de la question 2. par le calcul.
 - (b) A partir de quelle quantité produite chaque vélo supplémentaire produit est-il plus coûteux que le précédent?
 - (c) Que penser de cette affirmation : « Pour une production de plus de 15 vélos les rendements marginaux dans cette entreprise sont décroissants » ?

- 2. On sait de plus que chaque vélo est vendu 1500 euros.
 - (a) Exprimer R(x) la recette pour la vente de x vélos.
 - (b) Représenter R sur le graphique.
 - (c) Estimer graphiquement le nombre de vélos à produire et vendre pour faire du bénéfice.
 - (d) Estimer graphiquement le nombre de vélos à produire et vendre pour faire un bénéfice maximal.
 - (e) Retrouver ce dernier résultat par le calcul et indiquer le bénéfice maximal.

Partie C

Une étude a été réalisée par cette entreprise sur l'utilisation des vélos.

Dans la ville où elle est installée il fait beau le matin dans 70% des cas.

Dans le cas où il fait beau, le propriétaire d'un vélo va l'utiliser pour aller travailler dans 80% des cas.

Dans le cas contraire, le propriétaire d'un vélo va l'utiliser pour aller travailler dans 10% des cas.

- 1. Représenter cette situation par un arbre pondéré.
- 2. On choisit un propriétaire de vélo au hasard et on note les évènements suivants :
 - B : « Il fait beau ».
 - V : « Le propriétaire d'un vélo l'utilise pour aller travailler ».

Expliquer ce qu'est l'évènement $B \cap V$ puis calculer $P(B \cap V)$.

- 3. Calculer P(V). Interpréter ce résultat.
- 4. Sachant que le propriétaire d'un vélo l'a utilisé ce matin pour aller travailler, déterminer la probabilité pour qu'il ait fait beau le matin.

On donnera le résultat arrondi à 10^{-3} près.